



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE
DU 24 FEVRIER 2015

Présents : Valérie BARTHEL, Raphaël CADE, Vincent GREINER, Éric KUHN, Philippe MEDER, Yolande et Jean MISCHLER, Philippe PFRIMMER, Philippe PLOYE, Pierre SCHWARTZ, Denis VENTRELLA, Claudine WEBER

Excusés : Raymond FEUCHT, Alain GREITZER, Laurent GRUBER, Karelle KOPEL, Isabelle LUSTIG-ARNOLD, Benoit MEYER, Jacques MICHEL, Muriel UGUET, Brian WALLIS

1. STATIONNEMENT BUSSEUR

Le marquage semble bon, mais la signalisation verticale n'est pas efficace (emplacement, manque panneaux d'interdiction de stationner ...)

Il manque également l'indication du parking situé à seulement 100 mètres.

La boulangerie reçoit des échos globalement favorables de la part de leurs clients.

Sur le compte Facebook de la Commune, les commentaires se répartissent entre 50% d'avis favorables et 50% d'avis défavorables.

Il faudrait que tout le monde joue le jeu !!

Face aux critiques négatives, la question suivante peut être posée : est-il normal d'admettre que des personnes en fauteuil roulant, déambulateur ou avec une poussette soient contraintes d'aller sur la route ?

2. FETE DE QUARTIER

Suite à l'évocation de ce sujet dans d'autres CoQ, la Commune propose que les habitants organisent des Fêtes de Quartiers. La Commune peut mettre du matériel à disposition mais il faut que les habitants s'emparent du projet.

3. AMENAGEMENT RUE DES FLEURS

Il y aurait un problème de visibilité pour sortir de la rue du fait d'un angle mort à gauche et des véhicules en stationnement à droite. De plus, le panneau de signalisation n'est pas assez visible.

En réponse, le Maire précise que les travaux ne sont pas finis : il y aura un changement de priorité (création d'une priorité à droite) et de nouveaux panneaux seront installés en mai.

Problème de stationnement rue des Fleurs :

Suite à des plaintes de riverains, liées à des difficultés de stationnement, nous avons demandé à l'Eurométropole de faire une étude, qui a été présente : marquer les emplacements réduisant l'offre et n'a pas été retenue.

Il a été constaté qu'une famille est propriétaire de 4 à 5 véhicules. Il est donc prévu de lancer une phase de médiation.

4. AMENAGEMENT PLACE DES TILLEULS

A long terme, un aménagement de ce secteur sera prévu dans le cadre d'un projet d'ensemble qui aura pour objectif de faire évoluer la traversée du Village.

5. INTERDICTION DE FUMER DANS LES AIRES DE JEUX

Des panneaux d'interdiction de fumer ont été posés : néanmoins, ils ne semblent pas suffisamment visibles.

6. DEVENIR DE LA COOP

Le magasin COOP va être 'transformé' en un magasin Carrefour Express.
Des travaux sont prévus, pour une durée d'un mois de fin mai à fin juin.
Il n'y pas encore de date exacte de reprise.
Il est envisageable qu'une demande d'ouverture les dimanches soit faite.

7. RETOUR SUR LES PROBLEMES ABORDES AU 1^{ER} COQ

- Cani-sachets :

Des supports sont progressivement installés à une dizaine d'endroits.
Il faudra dès lors assurer un approvisionnement régulier en sachets.

Il s'agit de sachets en plastique !! Sont-ils biodégradables ? Non

Quel intérêt de créer une nouvelle source de déchets ?

Peut-on créer une taxe sur les chiens ? Non

Par ailleurs si la Commune décide de sanctionner par des amendes, elle ne récupère pas pour autant la recette engendrée.

Il faudrait faire un article de sensibilisation dans le journal Vendenheim.com

Un affichage similaire à celui de Strasbourg pourrait être incitatif.

- EHPAD et nuisances liées aux camions de livraison dans une impasse :

Recherche d'une solution en cours mais il n'y a que peu de marges de manœuvre pour faciliter le retournement (gazon devant la cuisine ?)

Etonnement des riverains par rapport au permis de construire :

D'une part, l'ingénieur a commis des erreurs dans la gestion des flux et pour la localisation de la cuisine et d'autre part, la Mairie n'est pas intervenue, elle a été trop passive.

8. DIVERS

- Le nettoyage de printemps est prévu le 11 avril.

Réflexion pour étendre le dispositif et ne pas se limiter à la périphérie.

Le périmètre d'action dépendra du nombre de personnes mobilisées.

- Après l'annonce du nettoyage de printemps, M. Kuhn évoque le terrain de 30 ares, dans la forêt du Grittwald, récupéré par la Commune. Un groupe de chasseurs se chargera de le nettoyer et de le transformer en petite réserve pour animaux sauvages.

Il souhaiterait également la création d'une zone humide sur une parcelle de la Commune.

- La municipalité annonce la création prochaine d'un hôtel à hirondelles.
- Une adresse mail dédiée aux CoQ a été créée : CoQ@vendenheim.fr
- Une liste des membres des CoQ sera diffusée contenant les noms et adresses des membres.